



COMMUNIQUE DE PRESSE

Un séminaire d'échanges sur les leçons apprises des élections en Afrique de l'Ouest

Conakry, 26 juillet 2017- Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), la Division de l'Assistance Electorale des Nations Unies (DAE) du Département des Affaires Politiques, et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont organisé à Conakry, Guinée, du 25 au 26 juillet 2017, un séminaire sur « Les leçons apprises des élections de 2015-2016 en Afrique de l'Ouest ».

L'objectif de ce séminaire était d'échanger et de tirer des leçons des diverses expériences électorales qui se sont déroulées en Afrique de l'Ouest entre 2015 et 2016 afin d'aider les pays de la sous-région à consolider les acquis en matière d'organisation d'élections.

En Afrique de l'Ouest, au cours des années 2015 et 2016, des élections majeures se sont, presque toutes, déroulées dans un climat apaisé. Dans leurs interventions respectives, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), M. Mohamed Ibn Chambas, M. Kiridi Bangoura, Représentant du président de la République de Guinée, Mme Liliane Alapini, Ambassadeur de la CEDEAO en Guinée, M. Lionel Laurens, Directeur pays du PNUD, et M. Akinyemi Adegbola, de la DAE, ont souligné l'importance de la tenue d'élections pacifiques et crédibles qui sont le garant de la paix et de la stabilité en Afrique de l'Ouest. Ils ont aussi rappelé le rôle central que doivent jouer les organes de gestion des élections (OGE) pour assurer un processus électoral qui garantit le droit de vote à tous.

Plus d'une cinquantaine de représentants des OGE des pays de la sous-région, d'organisations régionales, et du système des Nations Unies ont participé à ce séminaire. Les participants ont formulé des recommandations dont les plus importantes sont : l'intégration du dialogue politique entre les partis politiques, les commissions électorales, les gouvernements et la société civile dans toutes décisions liées aux élections ; et, la mise en place d'un système d'état civil fiable qui permettra d'améliorer le processus d'établissement et de mise à jour des listes électorales.

Les participants, notamment les représentants des OGE ont exprimé leur satisfaction pour la tenue de ce séminaire qui leur a permis d'échanger sur leurs expériences diverses. Ils ont, à cet égard, renouvelé leur engagement pour mettre en œuvre les bonnes pratiques et les recommandations évoquées durant le séminaire.

###